

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3904)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 235

présenté par
M. Le Bouillonnet et M. Clément

ARTICLE 18 QUATER

À l'alinéa 17, supprimer le mot :

« seul ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.